

**Signature de la Convention d'Entente entre les
Départements de la Loire et de la Haute-Loire
Jeudi 24 octobre 2019
Hôtel du Département de la Loire · Saint-Étienne
Discours de Jean-Pierre Marcon
Président du Département de la Haute-Loire**

Monsieur le Président de l'ADF, cher Dominique Bussereau,
Messieurs les Préfets de la Loire et de la Haute-Loire,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Département du Rhône, cher Christophe Gilloteau,
Cher collègue Président de la Loire, cher Georges Ziegler,
Chers collègues élus de la Loire et de la Haute-Loire,

Le 9 juillet 2018, une rencontre des Exécutifs de la Loire et de la Haute-Loire, à Saint-Galmier, marquait l'acte de naissance d'une démarche conjointe, le début d'une aventure !

Un an après, le 1^{er} juillet 2019, une réunion plénière des 2 Assemblées départementales, à l'Hôtel du Département au Puy-en-Velay, marquait une étape majeure dans cette aventure. Cette rencontre permettait à nos projets conjoints de faire des avancées notables.

Le 14 octobre 2019, nos assemblées respectives validaient les termes de la convention d'Entente entre nos 2 départements.

En ce 24 octobre 2019, nous voici réunis ici, à l'Hôtel du Département de la Loire pour signer cette convention, en présence de nombreux témoins, si j'ose m'exprimer ainsi : les préfets et les parlementaires, le Président du Conseil départemental du Rhône que je salue, mais aussi du Président de l'Assemblée des Départements de France.

Cher Dominique, je te remercie d'être à nos côtés en cette occasion. Ta présence est importante pour nous, elle marque le grand intérêt que notre démarche suscite chez nos collègues de l'ADF.

Vous le savez, la loi NOTRe qui a réformé nos compétences et loi MAPTAM qui a favorisé la création des grandes régions et le développement des métropoles modifient notre positionnement au milieu des collectivités territoriales. De surcroît, les fortes contraintes financières ou réglementaires qui s'imposent à nous, Départements, nous invitent en effet à **faire preuve de beaucoup d'imagination.**

Et de l'imagination nous allons en avoir besoin car ce ne sont pas les réponses apportées par le Gouvernement, lors du congrès de l'ADF, à Bourges, la semaine dernière – n'est-ce pas cher Dominique - qui sont là pour nous rassurer puisque nous n'avons pas été entendus, ni sur la question de l'autonomie fiscale et de la Taxe sur le foncier bâti, ni sur les DMTO, ni sur une meilleure compensation des AIS, ni sur la proposition pourtant pragmatique et pleine de bon sens de transférer les gestionnaires des collèges aux Départements.

Pour rendre un service toujours aussi efficace à nos concitoyens, il nous faut donc innover, réinventer des leviers d'action, développer des outils conjoints. Il nous faut réduire certains coûts, gagner en efficacité tout en maintenant la qualité du service que nous rendons à nos administrés. Toute mutualisation ou coopération entre départements, dont certains

doivent composer avec des métropoles, doit être recherchée. Plusieurs Départements ont bien avancé, tels l'Alsace ou bien encore les deux Savoie.

Lors des vœux de 2018, où, cher Georges, pour la 1^{re} fois un président du Département de la Loire était présent, j'affirmais que notre Département ne voulait pas baisser les bras, devant des évolutions qui ne lui étaient pas toujours favorables, mais voulait rester un véritable acteur d'avenir en collaborant avec d'autres départements.

Nous partageons cette vision, conscients que nos deux départements ont déjà une histoire commune, un même bassin de vie, des continuités naturelles, et que nous devons faire face à une diversité de défis communs.

La **bonne adéquation de nos ressources, humaines** notamment, avec notre **gestion raisonnée**, dans la stricte exécution de nos **engagements inscrits dans notre contrat avec l'État**, n'est-ce pas Monsieur le Préfet de la Haute-Loire, ne fait pas tout face aux incertitudes qui planent toujours sur nos finances.

Aussi, il nous faut **travailler autrement**, et **regarder autour de nous** pour **tisser des liens**, **mutualiser** des moyens, des missions... voilà l'enjeu de la **coopération interdépartementale** que nous intensifions.

Ceci n'est pas à prendre comme étant une compétition territoriale. **Seuls le développement et la vitalité de nos territoires motivent notre démarche**. C'est bien d'une **coopération** qu'il s'agit et à laquelle nous œuvrons.

Nous veillons à préserver et cultiver l'identité et l'unité de nos territoires respectifs.

Vous le savez, depuis 2 ans maintenant, nous travaillons intensément à renforcer les liens entre nos deux départements.

Il était primordial de bien se connaître ; de **connaître nos territoires respectifs : nos atouts, nos spécificités, nos ressemblances, nos problématiques communes**.

Le portrait croisé de nos deux départements, élaboré avec le cabinet Ithéa Conseil, a été présenté à nos deux Assemblées le **lundi 3 décembre 2018**.

De ce diagnostic de territoires, de cette carte d'identité de nos 2 départements, il est ressorti une vision partagée et une volonté de :

- **Mutualiser des politiques publiques**
- **Mettre en commun des moyens pour conduire ces politiques ;**
- **Conduire des actions communes.**

Après une année 2018 consacrée à la phase de diagnostic, **2019 a vu se tenir pas moins de 14 réunions thématiques** autour de nos vice-présidents, au cours desquelles déjà pas moins de **70 pistes d'actions** ont été identifiées, *toutes thématiques confondues* !

Tout ceci est bien la preuve que les **sujets de convergence** ne manquent pas.

Nous sommes donc parvenu à ce stade où nous pouvons nous engager dans une convention affirmant notre démarche pragmatique, aboutie et ambitieuse pour les collectivités et les territoires de la Loire et de la Haute-Loire ; **une démarche commune que**

nous porterons auprès des acteurs politiques tels que l'ADF, cher Dominique, et d'autres Départements, ainsi qu'auprès des habitants et usagers de nos départements respectifs.

Le 14 octobre dernier, juste avant le congrès de l'ADF à Bourges, cher Dominique, nos assemblées respectives ont validé la convention que nous signons aujourd'hui.

Cette convention intègre plusieurs dimensions selon **4 axes** et **5 principes**.

J'évoquerai quelques exemples qui démontrent qu'il est tout à fait possible d'adopter des positions communes, ou encore de bâtir des projets communs.

En plus, cela reçoit, me semble-t-il, un très bon accueil sur le terrain.

Dans le domaine des solidarités sociales qui sont au cœur de nos compétences et face aux enjeux auxquels nous sommes confrontés, nous devons essayer de répondre ensemble aux besoins des publics de la solidarité départementale que sont les personnes âgées en développant par exemple des actions communes de soutien aux aidants ou les enfants pris en charge par la protection de l'enfance en initiant des opérations autour du sport, de la culture ou du numérique.

L'**eau** est une problématique que nous partageons depuis de nombreuses années : c'est le barrage de Lavalette, à Lapte, en Haute-Loire, qui alimente Saint-Étienne en eau et hydroélectricité.

C'est le renforcement du transfert de l'usine de production de l'Herbret au réservoir de Furet (communes de Saint-Just-Malmont et de Jonzieux).

C'est le barrage des Plats sur la Semène, à Saint-Genest-Malifaux, dans la Loire, qui alimente Firminy et la Haute-Loire.

En parlant de Firminy, j'ai aussi en tête le service des urgences de l'hôpital : nous avons réussi à mobiliser de très nombreux Altiligériens pour que son maintien soit assuré.

Une **1^{re} illustration des collaborations futures entre nos deux collectivités** s'est fait par la **culture**, grâce au concert des 140 enfants des Maîtrises de la Cathédrale du Puy et de la Loire, qui s'est tenu le dimanche 25 novembre 2018 au Puy-en-Velay. Un temps fort, émouvant même.

Un autre rendez-vous culturel a suivi, le 22 août dernier dans la collégiale de Saint-Bonnet-le-Château, dans la Loire, avec un concert en préouverture du **53^e Festival de La Chaise-Dieu**. Ce fameux festival, cher Dominique, que tu connais bien pour y être venu en 2016 dans le cadre de la signature d'une convention de partenariat avec l'ADF.

Plus sportif, le **1^{er} "SwimRun" des Gorges de la Loire**, qui s'est déroulé le dimanche 23 juin dernier sur le secteur d'Aurec-sur-Loire et Saint-Victor-sur-Loire, a remporté un vif succès.

Les MDDT de la Loire et de la Haute-Loire travaillent déjà bien ensemble pour le **développement touristique** : valorisation du patrimoine le long du fleuve Loire, telles les petites cités de caractère, le Chemin vers Saint-Jacques de Compostelle ou encore le GR 63.

Autre exemple, les **discussions entre les SDIS de la Haute-Loire et de la Loire**. Le colonel Alain Mailhé, aujourd'hui dans la Loire, et son successeur, le colonel Christophe Glasian,

partagent la même volonté d'avancer concrètement : c'est ainsi l'ambulance de Firminy, la formation conjointe des infirmiers et, globalement même, toute la formation générale.

Il y a aussi les **routes**, pour lesquelles nous mettons en place des procédures communes d'interventions pour l'entretien et la viabilité hivernale sur les portions de routes "frontalières".

Évoquerais-je aussi la RD 500 parmi nos dossiers communs ?

Les **OPAC** de la Loire et de la Haute-Loire avancent aussi ensemble sur un certain nombre de points. Le cabinet Sémaphores a réalisé une étude qui permet de déterminer un solide programme d'actions.

Toutes ces avancées, que je suis heureux de voir en si bonne voie avec la Loire, pourraient se poursuivre avec nos départements voisins, ce qui est particulièrement intéressant pour nos territoires du Brivadois, en Haute-Loire, et du Roannais, dans la Loire :

- La **Lozère**, à propos de la RN 88 notamment ;
- Le **Puy-de-Dôme** et l'**Ardèche**, dans le domaine touristique ;
- Et, plus particulièrement pour l'**Ardèche** – **avec qui nous portons une candidature commune Grand site de France pour le Gerbier-Mézenc** - : autour de **cette Loire qui nous relie...** notamment dans le cadre de la **Via Fluvia**, la véloroute entre Loire et Rhône.

Dans un autre registre, une coopération interdépartementale est bien à l'œuvre, c'est **Terana**.

Actif depuis le 2 janvier 2016, ce Groupement d'Intérêt Public est le fruit du rapprochement des laboratoires départementaux du Cantal, de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. D'ici la fin de cette année, Terana va voir arriver dans ses rangs le Département du Rhône – n'est-ce pas cher Christophe Guilloteau - et, dans quelques mois, courant 2020, ce sera au tour du Département du Cher de nous rejoindre.

Mesdames et Messieurs, la réflexion est achevée ; désormais, place à l'action !

Oui, j'ai une grande hâte, maintenant, de voir se multiplier d'autres concrétisations.

Cher Georges, je te laisse maintenant bien volontiers la parole.

Je vous remercie.